
Guide des bonnes pratiques du tournage

Ce guide des bonnes pratiques vise à donner un cadre aux activités de tournage au sein de la rédaction nationale.

Il s'adresse à l'ensemble des collaborateurs journalistes, techniciens ou administratifs travaillant pour la fabrication des contenus des éditions de l'information nationale, antennes et numériques.

Il vise à améliorer et fluidifier les modes de fonctionnement au sein de la direction de l'information, à préciser la répartition des charges et responsabilités, à participer à la prévention des risques.

Ce guide a vocation à évoluer dans le temps pour s'adapter aux évolutions des besoins de la direction de l'information, aux évolutions des usages, des outils et technologies. Il s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue des processus de fonctionnement.

1- La commande de tournage

Elle doit faire l'objet :

- d'une anticipation la plus en amont possible de la part des éditions et des services. Les demandes de dernière minute doivent rester le fait d'une actualité non prévisible ou une exception pour surmonter une difficulté non anticipable.
- d'un échange entre l'édition ou le service demandeur et l'encadrement des services (JRI, coordination, OPS, montage...) concernés par ce reportage. Cet échange est essentiel pour permettre une meilleure gestion des ressources. L'encadrement des services établit une planification en tenant compte des amplitudes horaires et de l'enchaînement des missions. Il s'assure de la répartition de la charge de travail.
- d'une demande détaillée dans l'outil de commande commun précisant le besoin, le dimensionnement de l'équipe et les équipements utiles, caméras, son et TVU si nécessaire.

L'intitulé de la mission doit répondre aux critères communs définis par la coordination des reportages pour une meilleure identification des rushes dans le serveur et éviter par exemple les doublons involontaires de tournage.

- d'une évaluation puis d'une validation de la coordination sur les moyens requis :
 - o recours aux moyens de la vidéo mobile
 - o recours à un OPS
 - o recours à un motard

- recours à un monteur
- MOJO
- recours à un chargé de production de l'information ou un coordinateur des reportages
- ...

Cette évaluation intègre les difficultés techniques (réseau...), logistiques (délais de mise en œuvre, accès, port de charge...) ainsi que le lieu de la mission pour proposer le dispositif le plus adapté. La coordination dimensionne l'équipe en fonction du besoin en tenant compte de la charge de travail globale qui repose sur l'équipe dans le cas de commandes multiples des éditions.

En région parisienne, les directs sont pris en charge en priorité par les moyens de diffusion de type Car ou Fly...

Lorsque ces moyens sont déployés pour couvrir une actualité commune, ils sont également privilégiés pour l'envoi de rushes.

- si nécessaire, un arbitrage est effectué par la direction de l'information sur les demandes trop tardives.

2- Le départ en mission

- Pour préciser l'angle du reportage, les attendus éditoriaux de la mission et affiner le besoin en équipement, un échange entre les membres de l'équipe constituée avant le départ est souhaitable.
- Le magasin des reportages prépare les équipements et les mets à disposition de l'équipe de tournage. Celle-ci s'assure de leur bon fonctionnement et de leur adéquation avec les besoins de la mission. En cas de difficulté, l'équipe peut solliciter la coordination des reportages ou le cas échéant les directeurs adjoints.
- Le point de rendez-vous pour l'ensemble des membres de l'équipe se fait impérativement au siège de France Télévisions.

3- Le déroulement de la mission

- La responsabilité des équipements et le port de charge lié aux équipements de tournage sont partagés par l'ensemble des membres de l'équipe de tournage.

L'utilisation et la gestion des équipements, accessoires et batteries inclus, sont pris en charge par l'ensemble des membres de l'équipe de tournage en bonne intelligence. Tous les membres de l'équipe doivent être en capacité d'effectuer un envoi de rushes en transmission type 4G...

- La communication doit être régulière et facilitée entre l'équipe sur le terrain et l'encadrement éditorial des éditions incluant Franceinfo, ainsi que la direction de l'information. L'équipe sur le terrain évalue la situation sur place et peut

faire des propositions à l'édition ou à la coordination. La priorisation des choix éditoriaux de tournage (séquences, plateaux, directs...) est assumée par l'édition. Des arbitrages peuvent être faits par la direction de l'information et portés par la coordination des reportages.

En cas de reportage concernant plusieurs éditions, dans le cadre d'un dialogue permanent, la priorisation des choix éditoriaux de tournage (séquences, plateaux, directs...) est assurée par la direction de l'information en lien avec les éditions et les services

L'utilisation d'un système d'envoi type 4G pour diffuser des rushes ou réaliser un direct ou un plateau est assurée par l'ensemble de l'équipe de tournage.

- Dans le cadre d'envoi de rushes, un contact est établi entre l'équipe sur le terrain et le PC info. Le PC info confirme le plus rapidement possible à l'équipe la bonne réception et la qualité des images envoyées sans attendre la fin de la transmission.

4- Le retour de mission

- Le retour de mission s'effectue impérativement pour l'ensemble des membres de l'équipe au siège de France Télévisions. L'acheminement des équipements jusqu'au magasin est partagé par tous en bonne intelligence.
- Les équipements, ainsi que les véhicules de reportage, sont remis à disposition du magasin dans l'état dans lequel ils ont été fournis. En cas de dysfonctionnement ou d'incident, un rapport est précisément renseigné.
- Les cartes mémoires des caméras sont transmises à la cellule d'ingest. En cas d'actualité chaude et de retour hors ouverture du magasin, l'ingest des rushes se fait au PC info ou au CDE avec toutes les précisions nécessaires à leur bonne identification dans le serveur et un intitulé correspondant à la mission.
- Dans le cas d'une difficulté importante rencontrée pendant la mission, sur le plan éditorial, logistique ou autre, un retour doit être réalisé auprès du chef de service. Suivant sa nature, cette difficulté sera remontée à la coordination et/ou à la direction de l'information puis partagée lors des points réguliers effectués auprès des éditions et des services afin de rechercher une solution.

Un process spécifique est mis en œuvre dans le cas d'événements d'ampleur exceptionnelle (attentat, catastrophe naturelle, sinistre majeur...).

La direction de l'information veillera à réaliser un suivi régulier de l'utilisation des outils de transmission et de direct type 4G. Il sera partagé avec les éditions et les services.